

## Projet « Parents Fair-play »

### I. Pourquoi ce projet ?

Constat de faits de violence verbale et physique autour des terrains de football de plus en plus nombreux.

### II. Quels sont les objectifs de ce projet ?

Lutter contre les comportements agressifs au bord des terrains :

- Mise en place au sein des clubs d'un climat de respect mutuel
- Responsabilisation de tous les acteurs d'un club avec un focus particulier sur les parents.

### III. Parent Fair-play

#### **Qu'est-ce qu'un « parent fair-play » (min 1 par équipe) ?**

- C'est un parent présent régulièrement lors des matches de son fils ou de sa fille
- Il va jouer un rôle de modérateur, de conciliateur au bord du terrain (à domicile et en déplacement)
- Il n'a pas de pouvoir de sanction ni de responsabilité juridique spécifique.

#### **Les missions du « parent fair-play » :**

- Mettre en place un contexte favorable et constructif autour du match (accueil de l'équipe adverse et de leurs parents, positionnement des parents au bord du terrain, ...)
- Démêner les embryons de conflit grâce à sa proximité avec les autres parents de l'équipe (petite tape sur l'épaule, petit mot bien placé, ...)
- Soulager en partie l'arbitre de ce qui se passe au bord du terrain.



Thomas Chatelle, coordinateur du projet, avec les parents fair-play de l'US Neufvilles.

#### IV. Référent Vivons Sport (1 par club)

Pour superviser ce projet ainsi que pour instaurer un climat fair-play dans les clubs un « **Référent Vivons Sport** » a été « formé » et mis en place dans chaque club participant au projet pilote.

##### **Qu'est-ce qu'un « Référent Vivons Sport » (1 par club) ?**

- C'est un membre du club (présent dans le club sur le long terme)
- Il va jouer le rôle d'ambassadeur fair-play du club.

NB : Pourquoi « Vivons Sport » : Référence à la charte éthique du mouvement sportif en FWB.

##### **Les missions du « Référent Vivons Sport » :**

- Instaurer un climat fair-play dans le club
- « Informer » les « Parents fair-play » candidats sur leur rôle et les suivre tout au long de la saison (petit mémo à remettre aux parents candidats)
- Faire le lien entre les « Parents fair-play » et les dirigeants du club en cas de problèmes récurrents
- Participer à un débriefing au début, au milieu et à la fin de la saison avec les formateurs AISF, l'ACFF et le cabinet du Ministre des Sports
- Organiser en début de saison une réunion sur les règles de « vivre ensemble » du club.

Les règles de « Vivre ensemble » du club seront spécifiées et avalisées par tous les acteurs du club (joueurs, parents, entraîneurs et dirigeants) lors de cette réunion sur le fair-play en début de saison.



## V. La saison pilote 2015-2016

### Combien de clubs sont-ils concernés ?

Le projet pilote a réuni 21 clubs de l'Association des Clubs Francophones de Football. Cela représente 21 Référent Vivons Sport, environ 100 équipes et 100 Parents Fair-play ont participé à la saison pilote 2015-2016.

Brabant Wallon	1	RUS Rebecquoise
	2	RJ Wavre
	3	RFC Orp-Noduwez
	4	RCS Nivellois
	5	RCS Lasne Ohain
	6	R. Ottignies Stimont
Hainaut	7	US Neufvilles
	8	RFC Gilly
	9	JS Jamioulx
Liège	10	CS Sart Tilman
	11	SC Saive
	12	R. Sprimont Sport
	13	RFC Hannutois
	14	FC Horion
Luxembourg	15	Valfoot (Vaux-sur-Sure)
	16	JS Habaysienne
Namur	17	REC Couvin-Mariembourg
	18	RFC Bioul 81
	19	RFC Arquet
	20	RUW Ciney
	21	RJ Aischoise

### Moyens mis en œuvre :

- Une journée d'information des 21 référents candidats a été organisée le 13/06/2015 en collaboration avec l'AISF. Tiber Manfredini et Cédric Danse, tous deux psychologues à l'ULG et formateurs, ont mené cette « formation » sur les thèmes suivants :
  - Quelles sont les missions du « Parent fair-play » et « Référents Vivons Sport » ?
  - Comment installer un climat de fair-play dans son club et autour du terrain ?
- Une plateforme d'échange via une page Facebook a été mise en place à partir de début août 2015 pour permettre aux 21 référents d'échanger leurs expériences mais aussi de poser leurs questions ou de recevoir des informations

- Une soirée débriefing a eu lieu le 28 septembre 2015 avec les 21 référents et les 2 psychologues-formateurs pour faire le point sur la réunion organisée dans leur club et sur les premières expériences au bord des terrains
- Une conférence sur la maîtrise des émotions pour tous les acteurs du projet s'est déroulée le 27/02/2016 à Charleroi. Elle fut donnée par Mark Milton, fondateur de l'association « Education 4 Peace » et auteur du livre « Maître de tes émotions ». Il a été accompagné par les 2 psychologues-formateurs, Tiber Manfrédini et Cédric Danse, présents depuis le début du projet
- 5 mini-débats (1 par province) avec les Parents Fair-play et les 2 psychologues ont été organisés pour permettre aux parents fair-play de poser leurs questions et de faire part de leurs expériences
- Un tournoi de clôture de cette saison pilote a été organisé 15/05/2016 au RJ Wavre auquel participent les 21 clubs pilotes sur le thème du fair-play et de l'éthique. Ce sera la 1ère édition d'un tournoi annuel « We are parents fair-play ».

## VI. Visuels et supports

- Des polos et K-Ways pour les « Parents fair-play » ont été distribués comme signe distinctif
- Un logo a été dessiné (à partir du logo « We are fair-play ») pour mettre sur les panneaux et sites internet des clubs participants
- Une fiche plastifiée décrivant le projet et les missions des « Parents fair-play » et « Référents Vivons Sport » ainsi que les règles de « vivre ensemble » du club ont été affichées dans les couloirs du club
- 100 flyers par club pilote avec la description du projet ont été distribués
- Un lien sur le site de l'ACFF expliquant le projet sera consultable.



## VII. L'élargissement du projet

L'objectif est d'élargir le projet aux autres clubs de l'ACFF à partir de la saison 2016-2017 :

- Pour les clubs labélisés 2\* et 3\* (environ 100 clubs)
- Pour les clubs volontaires

### **Les Parrains :**

Pour l'élargissement du projet, 5 parrains ont été choisis. Ce sont des personnalités actives et impliquées dans le monde footballistique ainsi que dans leur province.

### Thierry SIQUET (Province de Namur)



Thierry Siquet est un footballeur belge devenu entraîneur.

A évolué comme défenseur au Standard de Liège, au Cercle Bruges, à Ekeren, à Charleroi et à La Louvière où il remporte la coupe de Belgique en 2003 en tant que capitaine.

Entraîneur adjoint de Jacky Mathijssen en 2006 à La Louvière.

Entraîneur de La Louvière de 2007 à 2008.

Manager du Foot-Elites-Etude à l'ACFF et actuel entraîneur de l'équipe nationale belge des U17.

Cécile DE GERNIER (Province de Brabant-Wallon)



Membre du département Grassroots de l'ACFF ;  
Responsable sportive pour le développement du  
football féminin.

Joueuse du Standard Fémina de Liège depuis  
2007, championne de Belgique à de multiples  
reprises, sélectionnée 23 fois en équipe nationale.

Alexandre TEKLAK (Province du Hainaut)



Alexandre Teklak est un ex-  
footballeur professionnel belge  
ayant disputé 350 matchs en  
division 1 belge. Il est diplômé  
UEFA-A de l'école des entraîneurs  
et formateur foot-élite au sein de  
l'ACFF. Il est aussi consultant  
football pour Proximus TV et la  
radio RTBF.

Aline ZELER (Province du Luxembourg)



Membre du département Grassroots de l'ACFF ;  
Responsable sportive pour le développement du  
football féminin.

Joueuse du Standard Fémina de Liège, championne  
de Belgique à maintes reprises, meilleure buteuse à  
deux reprises.

Membre des Red Flames

Gaëtan ENGLEBERT (Province de Liège)



Gaëtan Englebert, ex-footballeur professionnel belge qui a été :

- 2 fois champion de Belgique en 2003 et 2005 avec le FC Bruges.
- 3 fois vainqueur de la Coupe de Belgique en 2002, 2004 et 2007 avec le FC Bruges.
- 2 fois vainqueur de la Supercoupe de Belgique en 2003 et 2005 avec le FC Bruges.
- 1 fois vainqueur de la Coupe de la Ligue Pro en 1999 avec le Saint-Trond VV.

Gaëtan Englebert est également formateur foot-élite à l'ACFF.

**« Etre Parent fair-play est une fierté ! »**

VIII. Personne de contact



Thomas CHATELLE,  
Coordinateur du projet « Parents  
Fair-Play ».

*E-mail* : [thomas.chatelle@acff.be](mailto:thomas.chatelle@acff.be)

*Téléphone fixe* : 02/367.67.86

*GSM* : 0477/98.92.72